

# L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST

## EN BREF

### SCOLAIRES

Dans le cadre de sa stratégie d'intervention auprès des scolaires, **l'Unité de Gestion Vilaine Ouest propose aux écoles primaires des interventions pédagogiques dès la rentrée de septembre**. Chaque école a été contactée.

### BOCAGE

Le marché pour l'appel à projet des travaux bocage est en cours, celui-ci sera attribué début octobre 2023. Il concerne la création de talus de l'automne 2023, les plantations de l'hiver 2023-2024 ainsi que l'entretien de l'été 2024.

**Pour de nouvelles demandes de plantations des agriculteurs, des collectivités territoriales ou des propriétaires fonciers, les diagnostics bocagers peuvent déjà être réalisés dès cet automne pour la campagne de l'hiver 2024-2025.** Ce diagnostic bocager est réalisé à l'échelle du parcellaire agricole pour proposer un schéma de plantation en cohérence avec l'activité agricole et fonctionnel vis-à-vis de la qualité de l'eau. N'hésitez pas à prendre contact avec les animatrices bocage.

### DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour la mise en œuvre du programme de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest s'est déroulée du 9 mai au 9 juin. **L'arrêté de DIG paraîtra cet été**, ce qui permettra de débiter des travaux milieux aquatiques sur des secteurs initialement dépourvus d'autorisation.

### MILIEUX AQUATIQUES

En 2023, nous dénombrons **13 projets de travaux milieux aquatiques**. Certains ont débuté dès le mois de juin. Ces travaux se déroulent dans le cadre d'un marché public d'un montant maximal de 2 750 000 €. Ce marché a été attribué en 2023 au groupement d'entreprises Cardin TP - Nature et Paysage.

## [Actu] alités

### CONTRAT TERRITORIAL



## Les ambitions pour le bassin de la Vilaine montent en puissance en 2023 !

**La signature officielle du premier contrat territorial de bassin versant de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine a eu lieu le 23 juin 2023, à Bédée.** Étaient au rendez-vous, les partenaires techniques et financiers unis dans une approche territoriale et visant un même objectif : la reconquête du bon état écologique des masses d'eau sur le bassin de la Vilaine Ouest. Un projet ambitieux de près de 17 millions d'euros pour 2023-2025.

Suite à l'intégration des syndicats historiques au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et compte-tenu de l'arrivée à échéance des contrats territoriaux Meu-Chêze-Canut et Ille-Illet-Flume en 2022, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine s'engage en 2023 aux côtés de l'agence de l'eau Loire-Bretagne dans un nouveau Contrat Territorial 2023-2025.

## La qualité de l'eau et des milieux aquatiques au cœur des enjeux.

**Seulement 5 % des masses d'eau sont en bon état écologique** sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. Or, la Directive Cadre européenne sur l'Eau impose d'atteindre **27% de masses d'eau en bon état écologique à l'horizon 2027**. Parmi les enjeux majeurs du territoire, la qualité des milieux aquatiques est préoccupante car celle-ci a été très altérée. La mise en œuvre de travaux de restauration de ces milieux est nécessaire pour l'atteinte du bon état écologique. La qualité de l'eau est également un enjeu majeur sur le territoire de l'Unité puisque plusieurs captages d'eau potable sont présents sur le territoire dont le captage de Mordelles. Celui-ci est visé par un arrêté inter-préfectoral limitant l'usage des pesticides.

**Pour tout connaître de l'Unité Ouest et son contrat territorial, consultez la vidéo de présentation ici :**

A noter qu'une version longue du film sera diffusée courant septembre aux collectivités du territoire pour diffusion dans leurs instances.



# Grand [Format]

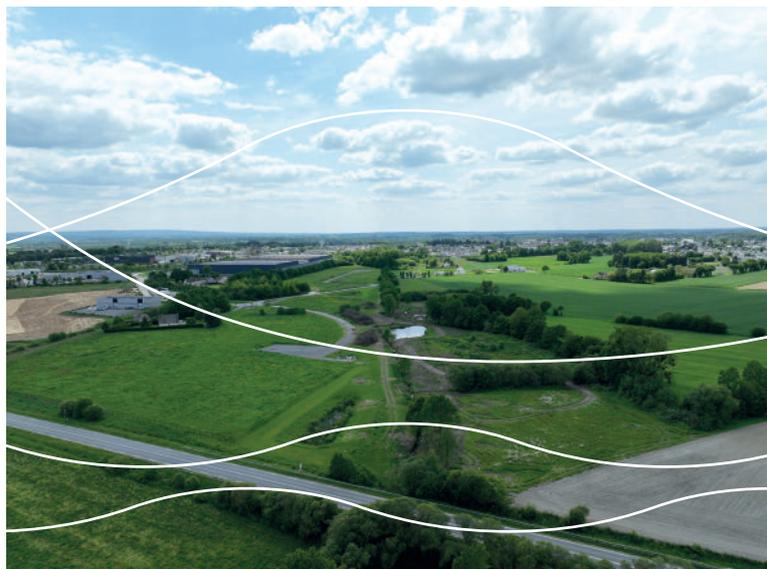
## Le Borgnet, à l'aube d'un projet ambitieux de restauration des milieux aquatiques.

**A Saint Méen-Le-Grand, le ruisseau du Borgnet a subi diverses altérations qui aujourd'hui classent le cours d'eau comme fortement dégradé. Un projet global ambitieux a été élaboré sur le ruisseau du Borgnet sur près de 3 km, entre remise dans le talweg et reméandrage.**

Le ruisseau du Borgnet se situe sur la masse d'eau du Garun en tête de bassin versant, une zone inscrite comme prioritaire dans le contrat de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. L'ancien lit du Borgnet est encore visible sur les photos aériennes de 1950-1965, ce qui conforte l'analyse terrain couplée aux données LIDAR.

### Un projet global ambitieux

Un projet global a été élaboré sur le ruisseau du Borgnet : près de **3 km de restauration** d'un seul tenant vont être réalisés, entre remise dans le **talweg** et **reméandrage**. **Trois plans d'eau vont être déconnectés et/ou supprimés** en fonction de leur positionnement dans la vallée, ces plans d'eau impactent fortement l'hydrologie du cours d'eau et participent à la perte quantitative de la ressource en eau. Ces actions permettront également de recharger et restaurer un ensemble d'environ **12 hectares de zones humides en tête de bassin versant**.



L'amont du Borgnet, zone la plus près du centre-ville de la commune de Saint Méen-Le-Grand

Le projet a été élaboré en co-construction avec les équipes bocage et agricole de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest afin d'intervenir de manière transversale. Des **aménagements bocagers** ainsi que des **changements de pratiques agricoles** (via la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques notamment) vont être réalisés.

### Une évaluation des résultats

Une campagne de **suivis biologiques et hydromorphologiques** va être mise en place de façon diachronique, dans le but d'évaluer l'**efficacité de ces travaux**, et d'**étudier le fonctionnement du bassin versant**.

## [Qualité] de l'eau Le S-Métolachlore

**Un suivi de la qualité des cours d'eau est réalisé par Eaux & Vilaine sur une vingtaine de points chaque mois avec des suivis pesticides pour 15 d'entre eux.**

Le S-Métolachlore est un herbicide principalement utilisé pour le désherbage du maïs sur notre territoire. Cette substance, parmi les 3 les plus vendues sur le bassin de la Vilaine et ses métabolites, dérivés chimiques issus de sa dégradation, se retrouvent dans les eaux de surface et dans les nappes souterraines. Rappelons que cette molécule est classée comme « pouvant provoquer des allergies cutanées », « très toxique pour les organismes aquatiques » et « susceptible de provoquer des cancers ».

La plupart des analyses réalisées sur les cours d'eau du territoire de l'UGVO détecte le métolachlore-ESA, un des métabolites du S-Métolachlore. Ces eaux de surface comme les eaux souterraines sont utilisées par les usines de production d'eau potable qui présentent des difficultés à traiter les pesticides et leurs métabolites (surcoût des produits de traitement, modernisation nécessaire de l'usine).

Depuis 2020, plus de 400 analyses ont été réalisées sur notre territoire :

Métolachlore Total et ces 2 principaux métabolites	Nombre total d'analyses	Nombre d'analyses où la molécule est quantifiée	Pourcentage d'analyses supérieures à 0,1 µg/L*	Valeur maximale enregistrée
Métolachlore ESA	435	425 (97,7 %)	65,0 %	1,66 µg/L
Métolachlore OXA	341	248 (72,7 %)	16,9 %	0,653 µg/L
Métolachlore Total	469	156 (33,3%)	8,3 %	1,00 µg/L

\* 0,1 µg/L est la norme eau potable et l'objectif du SAGE Vilaine à ne pas dépasser pour les eaux superficielles

Cette molécule, le S-métolachlore, étant problématique pour la production d'eau potable, sera interdite à compter du 20 octobre 2024. Pour autant, cette molécule comme ses métabolites perdureront dans les milieux naturels.



## Re [Source] Marie DUGUÉ, Technicienne Bocage.

### Bonjour Marie. Un mot sur votre mission chez Eaux & Vilaine ?

J'anime le programme régional Breizh Bocage. Dans ce cadre, j'ai différentes missions qui gravitent autour du maillage bocager. La principale est la réalisation de nouvelles plantations sur notre zone d'intervention. Une fois les travaux planifiés, je suis les entreprises qui procèdent à la réalisation concrètes des projets.

### Quel est le calendrier-type annuel ?

Les travaux de création et de restauration du bocage ont lieu de fin octobre à

mi-décembre. Sur cette période, les agriculteurs préparent l'emplacement de la future haie : entretien de la strate herbacée, dépose des clôtures, sous solage et émiettage de la terre pour la mise en place des haies à plat. Pour les projets sur talus, c'est une pelleteuse qui vient sur la parcelle pour façonner le talus. De mi-décembre à mi-mars, c'est le moment de la plantation. Selon les essences, une gaine de protection contre le gibier est mise en place. La haie est paillée en copeaux bois. De mars à juin, c'est le moment de recueillir les différents projets de plantations pour la future campagne de l'automne-hiver prochain. Sur la période estivale, on refait un passage sur les haies suite à l'entretien qui est effectué par l'entreprise.

### Comment abordez-vous chaque projet ?

Quand je me rends sur un projet bocage, j'essaie aussi le plus possible d'échanger et de solliciter les collègues de l'UGVO pour construire un projet d'ensemble qui touchera toutes les facettes du paysage. Très souvent, l'agriculteur me sollicite pour une haie et je le pousse à aller plus loin dans sa réflexion...

### Quels sont vos interlocuteurs ?

Agir chacun dans son coin n'a pas de

sens ! Technicien bocager est un métier de partage et parfois de confrontations d'opinions ! Je travaille beaucoup avec les agriculteurs et les collectivités territoriales. Je rencontre aussi avec les autres collègues animateurs bocage que ça soit à l'échelle du bassin de la Vilaine mais aussi de la Bretagne. Ces temps forts sont très riches d'échanges et formateurs.

### Quel est votre prochain gros chantier ?

En ce moment, nous élaborons une stratégie territoriale Breizh Bocage III en concertation avec les autres maîtrises d'ouvrages Breizh bocage sur notre territoire : Collectivité Eau du Bassin Rennais, Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné, Vallons de Haute Bretagne Communauté. On a organisé des réunions avec les partenaires techniques et les élus pour faire un bilan. L'objectif était aussi de les faire réfléchir sur une nouvelle version du programme en recueillant leurs propositions. Renforcer l'appropriation des travaux par les bénéficiaires est une priorité. Il faut continuer à réaliser des projets avec les enjeux qualités et quantité d'eau présents sur le territoire, sans oublier de faire le lien pour valoriser tout l'intérêt des haies et qu'elles se développent.

# L'Unité de Gestion Vilaine Ouest : 19 agents au service de la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques !

## PÔLE RESSOURCES

Responsable de l'Unité : Sophie DUCHANGE | 06 34 02 53 19  
Gestionnaire administrative : Sandrine RODRIGUES-MORAIS | 06 29 79 71 26  
Conseillère Etudes et Ingénierie : Laëtitia CITEAU | 06 79 24 24 03  
Animatrice Territoriale : Carole FOUVILLE | 06 19 69 35 14

## PÔLE TECHNIQUE ET OPÉRATIONNEL

Responsable du Pôle : Alice CHATEL | 06 22 34 73 07  
Coordinatrice des Maîtrises d'Ouvrages Agricoles Associées : Marie CHATAGNON | 07 56 06 88 88  
Coordinateur de projets « Zone Prioritaires » : Camille SIMON | 07 56 06 05 36  
et 12 animateurs milieux aquatiques, agricoles ou bocages, répartis sur le territoire de l'Unité (cf. ci-dessous).

## BASSIN VERSANT DU MEU

### Milieux aquatiques

Philibert CORNET | 06 68 47 24 54  
Maxime LAUNAY | 06 82 47 56 45  
Benjamin MARTINEZ | 06 35 81 82 41

### Bocage

Marie DUGUÉ | 07 56 06 95 65

### Agricole

Maëla BLEUNVEN | 06 03 01 54 18  
Coline BOIDRON | 06 03 01 51 84

## BASSINS VERSANTS CHÈZE-CANUT

### Milieux aquatiques

Ludovic MONDIN | 06 25 77 06 36

### Bocage

Collectivité Eau du Bassin Rennais

### Agricole

Collectivité Eau du Bassin Rennais

Bureau de l'UGVO  
À PACÉ | 02 30 07 07 80

## BASSINS VERSANTS ILLE-ILLET-FLUME

### Milieux aquatiques

Julien LARCHER | 07 86 10 21 98  
Florent TORTRAT | 06 72 04 13 39  
Julien DEBENNE | 06 35 81 98 45

### Bocage

Camille LEMBLÉ | 06 03 33 85 02  
hors CC Val D'Ille-Aubigné

### Agricole

Maëla BLEUNVEN | 06 03 01 54 18

## VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTÉ

### Milieux aquatiques

Thomas DAY | 06 17 37 52 15

### Bocage

Vallons de Haute Bretagne Communauté

### Agricole

Coline BOIDRON | 06 03 01 51 84

# [Regards] sur le bassin de la Vilaine

## AGRICULTURE

Le désherbage mécanique du maïs pour moins d'herbicides dans nos champs, c'est possible ! **Eaux & Vilaine accompagne les agriculteurs du bassin de la Vilaine pour faire évoluer les pratiques**, pour la préservation de la ressource en eau.

Mardi 23 mai 2023, à Bourg-des-Comptes (35), démonstrations et table-ronde étaient au programme d'une journée riche en échanges. **Merci aux intervenants : collectivité, partenaires techniques et financiers, et aux participants venus nombreux.** Merci également à **Philippe De Carville** de La Ferme du Boschet, de l'accueil sur son exploitation, et à **Valerie Dahm** pour l'animation de la table-ronde.



## PLAN DE RÉSILIENCE EAU LOIRE-BRETAGNE

### Des taux d'aides exceptionnels pour aider les acteurs à agir !

En prolongement du Plan Eau gouvernemental annoncé en mars 2023, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et son Comité de bassin adoptent un plan de résilience eau Loire-Bretagne : 100 millions d'euros pour accélérer et renforcer la résilience des territoires et des milieux naturels. Des aides encore plus incitatives et des appels à projets pour :

- restaurer les milieux humides et la continuité écologique,
- renaturer les villes et les villages,
- réduire les consommations d'eau,
- réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable,
- sécuriser l'accès à l'eau potable,
- s'organiser pour mieux partager l'eau.

Certains taux d'aides du 11e programme d'interventions sont relevés à 70 % et encore majorés de 10 % supplémentaires pour les territoires en zones de revitalisation rurale. Ils peuvent même atteindre 100 % pour aider les particuliers à restaurer la continuité écologique des cours d'eau dans le cadre d'opérations groupées menées par les collectivités.



D'ici là, suivez toute l'actualité de la révision sur :



## Agenda

COMITÉ SYNDICAL  
22 SEPTEMBRE 2023

RENCONTRES DES DGS  
26 SEPTEMBRE 2023

COMMISSION LOCALE DE L'EAU  
29 SEPTEMBRE 2023

COMITÉ SYNDICAL  
20 OCTOBRE 2023

COMITÉ TERRITORIAL UGVO  
20 NOVEMBRE 2023

## BIODIVERSITÉ

### Une nouvelle stratégie pour lutter contre les espèces invasives.



Arrachage de jussie

Sur le bassin, les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) représentent l'un des principaux facteurs à l'origine d'impacts multiples sur la biodiversité et sur les activités humaines, notamment l'agriculture, le tourisme ou diverses activités récréatives (pêche, chasse, navigation...). **En 2023, Eaux & Vilaine et la Commission Locale de l'Eau valident une nouvelle stratégie 2023-2028 de lutte contre ces espèces.** Elle repose sur des enjeux et des leviers d'actions à l'échelle du bassin.

Contact :  
**Benjamin Bottner**,  
Chargé de mission  
Biodiversité.



## RÉVISION DU SAGE VILAINE

### Le succès des ateliers de concertation !

Plus de 60 personnes ont répondu présentes à l'atelier mené dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine, le 22 juin 2023, à L'Hermitage ! **Votre prochain rendez-vous : 25 novembre 2023.**

Support financé par :



**A propos d'Eaux & Vilaine** : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km<sup>2</sup> dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau. Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près de 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.



L'inf'Eaux - L'actu de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest | Lettre d'information trimestrielle

Directeur de publication : Jean-François Mary, Président d'Eaux & Vilaine, en lien avec Aude de la Vergne, Vice-Présidente en charge de la Communication. Responsable de publication : Jean Ronsin, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. Conception : Service Communication, avec la participation des équipes. Prochain numéro : octobre 2023.

Retrouvez toute l'actualité d'Eaux & Vilaine sur :  
[eaux-et-vilaine.bzh](http://eaux-et-vilaine.bzh)

